L'ABLONAIS

Le Magazine de la ville d'Ablon-sur-Seine

N°17 Janvier / février 2017

BONNE ANNEE

ABLON - SUR - SEINE

Eric GRILLON,
Maire d'Ablon-sur-Seine

Le Conseil Municipal,

Vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

SOMMAIRE

P. 4-5 Ablon en images

Noël des tout-petits

P. 6 à 11 Actualités

Décorations de Noël

Réouverture de la passerelle : point d'étape > p.6
La mairie vous offre un disque de stationnement > p.6
Les enjeux du Grand Orly Seine Bièvre > p.7
Environnement : demandez votre composteur > p.8
La ville dépose un complément de dossier pour la catastrophe naturelle glissement de terrain > p.8
En bref, économies d'énergie, rue Pitois > p.9
Conseil Municipal des Enfants > p.10
Les décorations de Noël > p.11
Téléchargez gratuitement l'application Ablon > p.11

P. 12 à 15 Vivre notre ville

Médiathèque Jacques-Prévert

Commerce local et vie associative > P.12
Retour sur le séjour des jeunes à Neubiberg > p.13
Accueil population : Nouveaux locaux, nouvelle équipe > p.14
Médiathèque : la culture pour les plus jeunes > p.14
La saison culturelle se poursuit : réservez vos places ! > p.15

P. 16-17 Démocratie locale

Espace d'expression des élus - tribunes libres > p.16
En direct du Conseil Municipal > p.17

P. 18-19 Infos pratiques

Le Maire et les adjoints vous reçoivent - Etat civil > p.18
Agenda > p.19

PEFC 10-32-3010
Certifié PEFC
pefc-france.org

L'Ablonais N°17 janvier / février 2017

Mairie d'Ablon-sur-Seine - 16, rue du Maréchal Foch
94480 Ablon-sur-Seine - 01 49 61 33 33
www.ablon-sur-seine.fr

Directeur de publication : Eric Grillon

Conception, réalisation, rédaction :
Communication : L. Bertoli Pace / P. Douwes

Photos, iconographie : Service communication, Fotolia

Impression : 2800 exemplaires - Desbouis Grésil
Imprimeur - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

ÉDITO DU MAIRE

Chères Ablonaises, chers Ablonais,

Une année s'achève pour laisser place à de nouveaux projets, de nouvelles perspectives.

Si 2016 a été marquée par d'importantes inondations au mois de juin, elle a aussi été une année riche en actions : réfection de voirie, construction du club house, rénovation de l'accueil de la mairie, amélioration du cadre de vie, poursuite de la simplification des démarches avec le portail famille, réfection du sol du gymnase…

Approchant de la mi-mandat, la plupart des engagements que nous avions pris devant vous en 2014 sont honorés.

Avec l'équipe municipale, un nouvel élan a été insufflé à Ablon-sur-Seine, nous l'avons rendue plus agréable à vivre, plus dynamique tout en cultivant l'esprit village qui la caractérise.

« La plupart des engagements que nous avions pris devant vous en 2014 sont honorés. »

Maintenant que les priorités telles que la propreté, la sécurité, l'accueil des enfants dans les écoles et au centre de loisirs… sont gérées avec efficacité, que les finances de la ville sont saines et maîtrisées, nous allons poursuivre le travail engagé pour le développement de notre ville en nous consacrant à des projets structurants pour son avenir.

Depuis plusieurs années nous avons veillé à rétablir la sécurité, cela s'est traduit par la création d'une Police Municipale mutualisée. Le recrutement d'Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) a permis une baisse des incivilités, notamment en matière de stationnement et de circulation.

En 2017, nous poursuivrons notre action pour vous offrir un cadre de vie toujours plus sécurisé. Dans les mois à venir, nous renforcerons la vidéosurveillance sur la ville, elle sera couplée, à termes, avec un système de vidéoverbalisation. Nous reviendrons plus en détail sur la totalité des projets à venir dans les prochains numéros de votre magazine municipal l'Ablonais.

Par notre action, Je veillerai, avec mon équipe municipale, à ce que 2017 soit une belle année pour Ablon-sur-Seine, une année où il fait bon vieillir, aller à l'école, se cultiver, se divertir, une année où il fait bon vivre dans notre jolie ville.

Je vous souhaite, très sincèrement, à vous, vos proches, à notre ville une belle et épanouissante nouvelle année.

Eric GRILLON
Maire d'Ablon-sur-Seine

Bien à Vous.

Commémoration du 11 novembre

Expo photo : graines d'univers de Rémi Hostekind

Visite pédagogique pour les scolaires animée par le photographe de l'exposition.

Spectacle de Noël au mutli-accueil les bout'choux

Comédie musicale - Louve

Jam session - concert de jazz

Repas des doyens

Commémoration Alain-Poher

C'est en présence de Gérard Larcher, Président du Sénat et d'une délégation de Sénateurs, qu'Eric Grillon, Maire d'Ablon-sur-Seine a présidé la cérémonie de commémoration à l'occasion des 20 ans du décès d'Alain-Poher.

Exposition : Alain-Poher 50 ans au service de la république

En partenariat avec le Sénat et l'Institut Alain-Poher, des élues ablonaises (Liliane Peyrouty, Maryse Laqua et Jocelyne Buisine) ont réalisé une exposition rétrospective de la carrière d'Alain-Poher.

Noël Ablonais

Organisée en partenariat avec l'association ALICE et le Comité des fêtes, l'édition 2016 a remporté un vif succès auprès des petits Ablonais.

Réouverture de la passerelle : point d'étape

Fin 2015, le choc d'un bateau sur la passerelle entraînait la fermeture de cette dernière par VNF (Voies Navigables de France).

Durant l'année 2016, VNF a mandaté un maître d'œuvre, à qui elle a confié la conduite des études préalables à la réalisation des travaux. Interrogé par la ville dans un courrier de réponse en date du 30 novembre 2016, l'établissement public nous indique *« l'opération s'avère bien plus complexe qu'initialement prévu, et l'échéance annoncée à l'automne 2016 ne pourra être respectée »*.
La complexité de ce chantier a nécessité des études plus fines, ce qui explique le décalage de calendrier.
Le directeur général indique dans sa réponse que *« les travaux de remise en état pourraient être réalisés au cours du 1er semestre 2017 »*.

La Municipalité a également été informée de la volonté de VNF de réaliser des travaux de modernisation du barrage ayant pour incidence une nouvelle fermeture de la passerelle pour une durée minimum de 5 mois.
La réouverture peut donc être envisagée pour la fin de l'année 2017 si tout se passe comme indiqué par VNF.

La mairie vous offre un disque de stationnement

Ils sont de retour ! La mairie met à votre disposition des disques de stationnement en zone bleue. Les disques sont disponibles à l'accueil population en mairie, au secrétariat des services techniques et chez vos commerçants.

Le stationnement sur la commune est gratuit, mais certains secteurs du cœur de ville sont en zone bleue. Le stationnement y est limité et un disque doit être apposé de manière visible derrière le pare-brise de votre véhicule, côté trottoir, il doit indiquer l'heure d'arrivée.
L'absence de disque entraîne une verbalisation.

Les zones bleues à Ablon

Ces espaces de stationnement réglementé se situent :
- Rue du Bac
- Entrée du complexe sportif Pierre Pouget
- Place de l'Europe
- Parking du cimetière
- Avenue Auguste Duru (de la rue du Bac à la place de l'Europe)

Le temps de stationnement est variable et indiqué par la signalisation verticale sur place.

Le saviez-vous ?

Pour faciliter le stationnement en zone bleue, la ville a remis aux commerçants des disques de stationnement pour leur clientèle.

Les enjeux du Grand Orly Seine Bièvre

Au 1er janvier 2016 la ville a intégré la métropole du Grand Paris et l'établissement public N°12, baptisé Grand Orly Seine Bièvre (GOSB).
Si la Municipalité a continué à gérer les compétences transférées en 2016, ces dernières seront définitivement transmises au GOSB au 1er janvier 2017. Il s'agit des compétences suivantes :

- le plan local d'urbanisme
- l'assainissement et l'eau
- la gestion des déchets ménagers et assimilés

Fin 2017, le territoire décidera si des compétences supplémentaires exercées actuellement en commun seront étendues aux villes précédemment isolées, comme Ablon-sur-Seine, ou restituées aux communes.
Cette année, la Municipalité travaillera sur un plan de transfert des compétences complémentaires en veillant à garder une gestion de proximité.

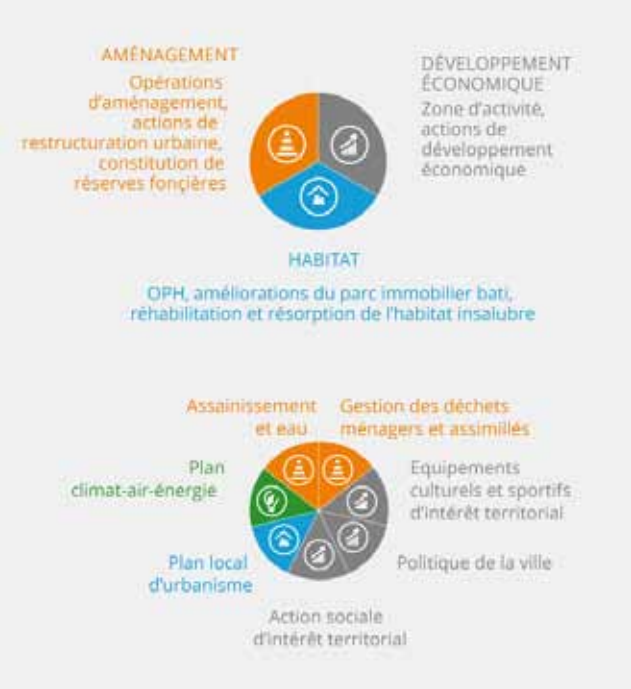

En savoir +

http://www.seine-amont.fr/notre-territoire/le-t12-grand-orly-seine-bievre.html

Le mot d'Eric Grillon, Maire de la ville

Dans un souci de neutralité budgétaire pour la Ville, un chiffrage minutieux a été réalisé pour transférer les compétences et le budget qui leur était consacré à l'euro près, soit 75 176.51€.

Ablon participe également aux charges de structure de l'EPT, à hauteur de 3 € par habitant soit 16 336 €.

En revanche, nous avons refusé de financer 1€ supplémentaire par habitant pour financer une perte de 615 000 € pour l'EPT.

On ne peut pas systématiquement faire un appel de fonds aux communes pour financer des dépenses de l'EPT qui dispose d'un budget de fonctionnement de 328 millions € sans avoir d'abord fait des propositions d'économies budgétaires !

Nous attendons que l'EPT travaille en ce sens et fasse des propositions aux élus.

Retrouvez les comptes rendus des conseils territoriaux sur le site de la ville

www.ablon-sur-seine.fr

Environnement : demandez votre composteur

La ville a signé un partenariat avec le RIEVD (ancien SIEVD) permettant aux Ablonais le souhaitant de recevoir un composteur de jardin et une formation d'utilisation.

3 bonnes raisons de composter

- Réduire votre production de déchets en participant à une démarche éco-citoyenne
- Fabriquer un engrais gratuit et 100 % naturel pour nourrir la terre
- Contribuer à la maîtrise des dépenses liées à la collecte et au traitement des ordures ménagères

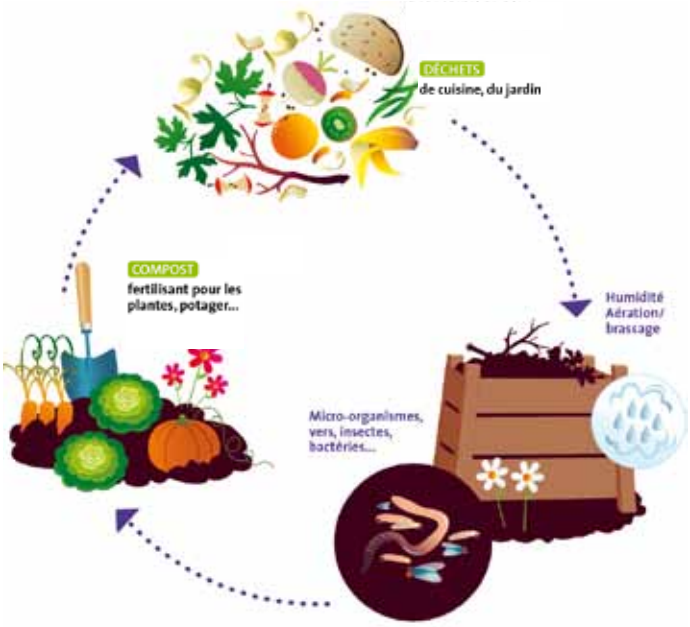

Comment recevoir son composteur ?

Dans un premier temps la Municipalité va procéder au recensement des personnes désirant recevoir un composteur.

Si cela vous intéresse faites-vous connaître auprès du secrétariat des services techniques.

➔ Mairie annexe – 18, rue du M^al^ Foch

01 49 61 33 64

Les composteurs sont remis gratuitement, les bénéficiaires ont à leur charge l'entretien et le remplacement du matériel endommagé.

À NOTER DANS VOS AGENDAS !

Les 10, 11 et 12 mars prochains, rendez-vous à l'Espace culturel Alain-Poher pour le week-end du développement durable.

Au programme : marché bio, projection du film «DEMAIN», débats, ateliers...

La ville a demandé une reconnaissance en catastrophe naturelle

En novembre dernier la ville a lancé un appel à témoignage pour constituer un fonds documentaire visant à compléter le dossier de catastrophe naturelle pour le risque mouvement de terrain.

Après les inondations de juin, certains propriétaires ont déploré des dégâts liés à des mouvements de terrain. Afin d'obtenir la reconnaissance par l'Etat de ces mouvements de terrains en catastrophe naturelle la ville a déposé un complément de dossier composé de 16 témoignages d'Ablonais sinistrés.

Le dossier a été déposé en Préfecture fin décembre, l'Ablonais vous tiendra informé de l'avancement de la procédure.

En bref

Un numéro unique pour vos questions fiscales

La direction générale des finances publiques met en place un numéro unique pour répondre à toutes vos questions fiscales.

Dans le Val-de-Marne

0811 70 66 00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

Retrouvez également de nombreuses informations, et effectuez vos démarches en ligne sur le site internet :

www.impots.gouv.fr

Appel à bénévoles

Envie d'être utile ? Rejoignez un centre SOS AMITIES près de chez vous ! Les bénévoles écoutent par téléphone les personnes qui souffrent de solitude, de mal-être. Aujourd'hui SOS AMITIES ne peut répondre qu'à un appel sur sept.

L'écoute peut sauver des vies et enrichir la vôtre. SOS AMITIES vous formera et les horaires sont flexibles.

Renseignements : 01 41 41 96 87

Où jeter son sapin de Noël

Les agents des services techniques collecteront les sapins (sans décorations, avec ou sans sac à sapin), tous les lundis et vendredis du mois de janvier.

Au même titre que les déchets verts, les sapins doivent être sortis au plus tôt le dimanche ou le jeudi à 18h.

Économies d'énergie

La réalisation d'économies de fonctionnement est une priorité pour la Municipalité. Au quotidien, cela se traduit par exemple par l'installation d'ampoules à led,une gestion maîtrisée des fluides...

Afin de diminuer le montant des factures d'énergie pour générer des économies la Municipalité a choisi de fermer le gymnase en période creuse, lorsque les associations et les écoles n'ont pas besoin de créneaux.

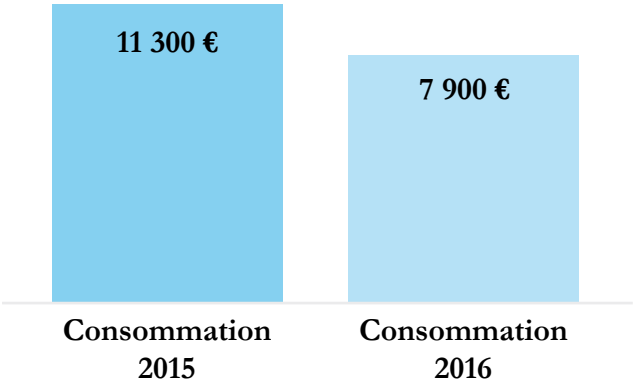

Stationnement rue Pitois

Profitant des travaux de réfection de voirie réalisés rue Pitois cet été, la Municipalité a organisé une réunion de quartier afin de sonder les riverains sur le plan de stationnement à mettre en place.

Les riverains ont été unanimes pour le maintien de la circulation en double sens.

Concernant le stationnement, la diversité des opinions exprimées n'a pas permis de dégager des solutions rassemblant l'unanimité. La Municipalité a donc fait le choix d'appliquer **un stationnement unilatéral non alterné** entre la rue Simon et la place des marronniers. Les places de stationnement autorisé ainsi que la place PMR présente avant les travaux seront de nouveau marquées.

Dans un souci de sécurisation de la circulation, un STOP sera implanté au croisement de la rue Simon dans le sens Seine / voie ferrée. Les places dans cette portion de rue seront matérialisées côté pair.

CME : Une nouvelle équipe et des projets plein la tête

Le 25 novembre les élèves de CM1 des écoles de la ville ont été appelés aux urnes pour élire leurs représentants au Conseil Municipal des Enfants (CME). Ainsi, 7 nouveaux jeunes élus ont rejoint l'assemblée.

Campagne électorale des candidats de l'école Pasteur.

Après une campagne électorale menée avec beaucoup d'entrain et d'investissement par les jeunes candidats, les élèves de CM1 de l'école Pasteur et du Sacré-Cœur ont choisi leurs représentants pour siéger au Conseil Municipal des Enfants.

Encadrés par le Maire, des élues bénévoles et un des responsables de l'Espace des Enfants, les conseillers travailleront ensemble autour de thématiques ou de projets dans le but d'améliorer la qualité de vie à Ablon-sur-Seine.

Les jeunes élus ne manquent pas d'idées et de motivation. Ils ont pu débattre de leurs premiers projets lors du Conseil d'installation, durant lequel, Eric Grillon, Maire de la ville leur a officiellement remis leur écharpe de membre du Conseil Municipal des Enfants.

L'équipe municipale attache une grande importance à l'apprentissage de la citoyenneté par les jeunes. Le CME permet aux écoliers de se se familiariser avec le fonctionnement des différentes institutions. Les enfants participent également à des cérémonies officielles telles que les commémorations.

Accompagnés par le Maire, le Conseil municipal des enfants et les délégués de classe ont été reçus par les Sénateurs

Le 15 décembre 2016 restera gravé dans la mémoire des enfants

Après un accueil digne de cette institution, une séance filmée retraçant l'origine du Sénat leur a été présentée suivie d'une visite guidée de la bibliothèque Médicis puis de la salle du livre d'or et, cerise sur le gâteau, les enfants ont eu l'immense privilège d'assister, dans ce décor prestigieux qu'est l'hémicycle, à une séance présidée par Gérard Larcher, Président du Sénat, où ils ont pu reconnaître beaucoup de Ministres.

Ce fut une visite culturellement riche où les enfants ont appris et de manière ludique, le rôle de nos institutions.

Nous sommes convaincus que cette sortie culturelle qui a suivi l'exposition « Alain Poher, 50 ans au service de la République » a eu des retombées pédagogiques certaines et qu'elle s'inscrira dans la mémoire de nos petits élus et délégués de classe.

Nos petits citoyens pourront transmettre.....

Les décorations de Noël

L'équipe municipale attache une importance toute particulière à notre cadre de vie. La période des fêtes de fin d'année est l'occasion d'embellir les rues de la ville avec des décorations végétales et lumineuses.

Début décembre, l'Espace culturel Alain-Poher, l'Espace des enfants et plusieurs rues de la ville se sont parées de leurs habits de lumière. De nombreux sapins décorés ont également été installés aux quatre coins de la ville, pour le bonheur des jeunes écoliers, mais aussi des moins jeunes.

Du nouveau cette année

Laurent Forichon (à droite), Maire adjoint et Jean-Luc Lero (à gauche) Président du comité des fêtes, distribuant les sapins aux commerçants de la place Gambetta.

En période de fêtes les boutiques Ablonaises sont joliment décorées par leurs propriétaires. Pour saluer l'initiative et contribuer à l'embellissement de la rue du Bac, de la place Gambetta et de la résidence du Château, la Municipalité, en partenariat avec le Comité des fêtes, a offert à chaque commerçant un sapin de Noël.

Téléchargez gratuitement

l'application de la ville sur apple store et google play store !

Tapez Ablon-sur-Seine dans le moteur de recherche de votre store.

Optimisée, elle ne surchargera pas la mémoire de votre téléphone, s'adaptera aussi à votre tablette.

Elle vous permettra de signaler un problème, d'accéder depuis votre téléphone au portail famille, de consulter les menus de la cantine, et encore bien d'autres fonctionnalités pratiques à découvrir !

Nouveaux professionnels près de chez vous

Maisonnez-vous

Maisonnez-vous !

Vous vendez votre bien immobilier ?

«Maisonnez-vous» le prépare à la vente en appliquant les techniques spécifiques du Home Staging. Un agencement optimisé, des espaces mis en valeur et une ambiance chaleureuse sublimeront votre intérieur.

Prestations conseil et mise en place sur devis.

➔ Nathalie Pronier : 06 61 02 19 88

maisonnez.vous@gmail.com

A.B. Service Aide à la personne

Une nouvelle entreprise située rue du Bac vous propose de réaliser divers services d'aide quotidienne tels que :

- Ménage
- Aide à la toilette
- Accompagnement
- Préparation et aide au repas
- Aide au lever / coucher
- Aide à la mobilité
- Autres services sur demande

Eligible APA et/ou crédit d'impôt de 50 %

➔ 40, rue du Bac - Mme Michèle REVY

06 51 91 79 23 / 06 52 15 70 87

contactabspro@gmail.com

La junior association poursuit son chemin

Il y a quelques mois, l'Ablonais vous présentait la junior association. 20 000 lieux sur la terre, c'est un groupe de jeunes Ablonais qui dirige sa propre association dans le but de partir en voyage à New-York !

Très motivés, ils multiplient les initiatives et souhaitent associer un maximum d'Ablonais et de membres d'associations de la ville à leur projet.

Découvrez prochainement à l'Espace culturel Alain-Poher le film de la junior association :

Américan cookie contre Scotland yard

➔ En attendant, retrouvez la bande annonce sur la chaîne YouTube et le compte Facebook : JA ABLONAISE

Retour sur le séjour des jeunes à Neubiberg

Dans le cadre du jumelage franco-allemand entre Ablon-sur-Seine et Neubiberg, des voyages d'échange sont organisés chaque année pour les jeunes.

(À droite) Ghislain Borrelly Président du jumelage et Georges Jeandes, trésorier et accompagnateur, avec les jeunes sur le départ à la gare.

Cet automne, les jeunes ablonais ont rendu visite à leurs amis de Neubiberg.

Ces derniers leur avaient préparé un programme aussi varié qu'intéressant.

Sur fond de voyage linguistique, les activités proposées mêlent découverte de la région et pédagogie. Au programme : visite de Neubiberg et de Munich à travers un circuit street-art, découverte de la «ville cinématographique Bavaria », randonnée, shopping et fêtes.

Encore une fois, le succès de cet échange est le fruit de l'investissement des deux comités de jumelage, qui œuvrent pour faire perdurer le fort lien d'amitié qui unit nos deux villes et plus largement nos deux nations.

Cela fait plus de 40 ans que des voyages s'organisent et c'est toujours avec beaucoup de joie et d'enthousiasme que les jeunes se rencontrent et se retrouvent de générations en générations.

Visite street-art de Munich

Randonnée sur les rives de la rivière Isar

Le Maire et le Conseil Municipal ont une pensée émue pour nos voisins allemands et rendent hommage aux victimes de l'attentat de Berlin du 19 décembre 2016.

Effectuez vos démarches à l'accueil population

Depuis l'été, vous avez été nombreux à remarquer les importants travaux réalisés en mairie. L'équipe de l'accueil population vous reçoit pour vous accompagner dans la réalisation de vos démarches administratives.

En arrivant en mairie, rendez-vous au bureau N°1 pour être dirigé vers un agent « expert » qui traitera rapidement votre demande.

Rez-de chaussée de la mairie
16, rue du Mal Foch. Tél : 01 49 61 33 33

Quelles démarches y effectuer ?

- Réservation des activités périscolaires
- Inscription sur les listes électorales
- Paiement des factures - régie enfance
- Demandes relevant de l'action sociale
- Établissement de dossiers de carte d'identité
- Recensement national des jeunes
- Délivrance des actes d'état civil
- Constitution de dossiers de mariage
- Déclarations de reconnaissances et décès

Médiathèque : la culture pour les plus jeunes

Tout au long de l'année le service culturel mène de nombreux projets afin de rendre la culture accessible aux plus jeunes.

L'heure du conte : la conteuse, Catherine Merrien, fait participer l'auditoire à la lecture.

Partenariat écoles médiathèque

Chaque semaine, les bibliothécaires reçoivent les élèves des écoles lors d'ateliers thématiques. L'objectif est de leur faire découvrir la lecture de manière ludique et pédagogique.

Depuis plusieurs années, les élèves participent au prix des Incorruptibles (1er prix de littérature jeunesse contemporaine décerné par des enfants). De nombreuses activités visant à développer leur esprit critique et à lire divers ouvrages sont proposées par les enseignants et le service culturel.

Les ateliers pour les enfants

En parallèle, des ateliers sont organisés sur le temps extra-scolaire pour tous les enfants souhaitant participer. L'heure du conte, les ateliers philo, le yoga pour les enfants, le projet light painting…. autant d'occasions d'initier les enfants à la culture.

La saison culturelle se poursuit : réservez vos places !

À vos agendas ! En ce début d'année l'Espace culturel Alain-Poher vous propose du théâtre, de la musique et de la photographie ! Venez faire le plein de culture.

1

2

3

1. LES MINIPÉRIPÉTIES – EXPO PHOTO

Du 14 au 27 janvier aux heures d'ouverture de l'Espace culturel Alain-Poher - tout public - entrée libre

Par Pierre Duquoc

2. LE BOURGEOIS GENTILHOMME – THÉÂTRE

Vendredi 27 janvier à l'Espace culturel Alain-Poher (Scène Chaplin) - 20h30 - tout public - 10/8/3 €

Présenté par la compagnie les Angelots en partenrariat avec la ville

3. PIERRE ET LE LOUP – CONTE MUSICAL FAMILIAL

Dimanche 26 février à l'Espace culturel Alain-Poher (Scène Chaplin) - 16h - tout public - 7 €

En partenariat avec le centre culturel des Bords de Seine

Espace d'expression des élus du Conseil Municipal

Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs

Tribune de la majorité

Ablon renouveau

PLU, RNU ET TAXE D'AMÉNAGEMENT

L'annulation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le passage de la ville sous le régime du Règlement National d'Urbanisme (RNU) génèrent une pression foncière accrue. Des intérêts particuliers tentent déjà de tirer parti de la situation pour bétonner la ville, détruire le patrimoine architectural, et menacer le cadre de vie. L'équipe municipale va s'efforcer de maintenir la politique d'aménagement voulue par les Ablonais (politique qui n'a d'ailleurs pas été contestée par la décision de justice), en étroite collaboration avec le Territoire T12 « Grand Orly-Seine-Bièvre », nouveau dépositaire de la compétence d'urbanisme, et avec les services préfectoraux, maintenant chargés de superviser les dossiers.

Face à ces menaces, plusieurs décisions ont déjà été prises :

- Faire appel de la décision de justice.
- Définir un cadre de renouvellement urbain, afin de pouvoir lancer certaines opérations d'urbanisme présentant un grand intérêt pour la collectivité.
- Elaborer un « guide de l'urbanisme de la commune », qui expliquera en toute transparence les conditions d'application du RNU.
- Renforcer le service d'urbanisme, afin de disposer de moyens suffisants pour amener les contrevenants à répondre devant la justice du préjudice causé à la collectivité.
- Augmenter le taux de la taxe d'aménagement.

Cet impôt local, uniquement applicable aux constructions nouvelles et aux travaux d'agrandissement, ne peut être utilisé que pour financer les infrastructures communales supplémentaires nécessitées par l'accroissement de population (écoles, crèches, voirie, éclairage, etc..). L'augmentation s'appliquera au périmètre de renouvellement urbain, et épargnera les quartiers pavillonnaires.

Le nouveau taux a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Ablon renouveau

Tribune de l'opposition

Ablon une équipe en action

GARDONS NOS COMMERCES

Nous ne le répèterons jamais assez, les commerces sont un élément essentiel au sein de la cité. Le commerce de proximité est surtout le vecteur de relations humaines au sein d'une ville. Ablon-sur-Seine a la formidable chance de posséder de nombreux commerces avec de larges amplitudes horaires et un nombre de jours d'ouverture hebdomadaire important. Des produits d'excellente qualité y sont vendus par des artisans accueillants installés dans différents quartiers de la ville.

Il nous faut conserver cette précieuse richesse qui devient rare, il est donc essentiel que nous allions faire nos achats régulièrement chez eux. Notre soutien est primordial afin que nous n'assistions pas à l'installation d'agences bancaires ou immobilières à la place de nos commerces de bouche…

Nous vous souhaitons une excellente année 2017.

Ablon, une équipe en action

En direct du Conseil Municipal

Mercredi 9 novembre et jeudi 15 décembre 2016

Majoration de la part communale de la taxe d'aménagement

Le conseil Municipal institue à l'unanimité, sur les grandes parcelles à dominante pavillonnaire un taux à 10% ; institue sur les secteurs du Cœur de Ville, des Grandes Résidences d'Ablon sur Seine et des grandes parcelles à usage mixte un taux à 20% ; fixe la valeur forfaitaire des aires de stationnements à 3 500 € par emplacement non couvert ; maintient l'exonération totale des commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés,

Instaure l'exonération dans la limite de 50 % de leur surface, des surfaces de constructions pour résidence principale financées en partie par un prêt à taux zéro (PTZ), l'exonération des abris de jardin soumis à déclaration préalable et l'exonération totale des surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles ; maintient la taxe d'aménagement à 5% sur les autres secteurs du territoire ; dit que les taux majorés de 10 et de 20 % sont fixés afin de répondre aux besoins générés par les constructions à édifier la réalisation d'équipements et infrastructures publics : travaux de renforcement d'infrastructures de réseaux électrique, de voirie, locaux scolaires, crèche.

Obligation de dépôt du permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal

Le conseil Municipal décide à l'unanimité, d'instituer, à compter du 1er décembre 2016, l'obligation de dépôt de permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction, en application de l'article R.421-27 du code de l'urbanisme.

Questions diverses

Guide pratique de l'urbanisme de la commune d'Ablon-sur-Seine :

Afin de clarifier les critères d'instruction des autorisations d'urbanisme, la Ville a entamé un travail d'élaboration d'un guide pratique. La commission urbanisme-travaux et environnement, sera consultée avant la parution du guide

Évolution du projet Pitois – EHPAD – DOMUSVI :

Le projet est modifié l'ERP passe de 112 à 92 lits et de 7 logements à 6 logements dont la Ville sera réservataire.

Bilan d'activité de la Police Municipale de Villeneuve-le-Roi et d'Ablon-sur-Seine :

Monsieur le Maire donne lecture du récapitulatif du bilan d'activité de la Police Municipale du 1er janvier au 30 juin 2016.

Demande de subvention au fonds interministériel pour la prévention de la délinquance FIDP pour la rénovation et le déploiement du système de vidéoprotection communal

Monsieur le maire est autorisé à solliciter une subvention la plus élevée possible pour l"installation d'équipements complémentaires de vidéoprotection sur le territoire et le raccordement aux services de police territorialement compétents.

Modification du règlement intérieur de la crèche familiale

Les périodes de fermeture annuelle passeront à 3 semaines en 2017 puis à 5 semaines à compter de 2018 (1 semaine pendant les vacances de fin d'année et 4 semaines en août).

INFOS PRATIQUES

Vos élus vous reçoivent

Eric GRILLON, Maire d'Ablon-sur-Seine
Secrétariat du Maire : 01 49 61 33 41

PERMANENCES SANS RENDEZ-VOUS DE MONSIEUR LE MAIRE

Le vendredi*, de 15h à 17h, le Maire vous reçoit sans rendez-vous en mairie (16, rue du Maréchal Foch)

*** Sauf contraintes liées au planning**

Les Maires-adjoints vous reçoivent sur rendez-vous
Jean-Bernard PAUL : cadre de vie, travaux, urbanisme
Liliane PEYROUTY : action sociale
Laurent FORICHON : finances, commerce, vie économique
Maryse LAQUA : vie scolaire
Patrick ROUYER : jeunesse, sports
Laurence ANQUETIN : culture, vie associative
Pieter DOUWES : communication, nouvelles technologies

La mairie vous accueille

Standard 01 49 61 33 33

Lundi, mardi, mercredi 9h - 12h30 / 14h - 17h30
Jeudi : fermée au public le matin / 14h - 17h30
Vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h
Samedi *(1er, 3e et 5e du mois)* : 9h - 12h30
La mairie est fermée le samedi en période de vacances scolaires

Coordonnées de la Police municipale
56, avenue Carnot à Villeneuve-le-Roi
Tél : 01 45 97 04 24
Accueil du public (du lundi au vendredi) : 9h-17h

Collecte des déchets

Emballages : les mercredis

Ordures ménagères : les mardis et vendredis

Verre : 12 bornes sont à votre disposition

Encombrants : les 1ers jeudis du mois

Déchets verts : Pas de ramassage du 1er novembre au 31 mars, durant cette période, rendez-vous à la déchèterie

Déchèterie intercommunale de Villeneuve-le-Roi
Zone d'activités des Vœux Saint Georges / 01 49 61 75 96

Permanences gratuites

• **CAUE** : architecte-conseil. Sur rendez-vous en mairie. Renseignements et prise de rendez-vous : **01 49 61 33 56.**

• **NOTAIRE** : Maître Fontanel-Friman vous reçoit sur rendez-vous à son étude de Villeneuve-le-Roi. Renseignements et prise de rendez-vous : **01 49 61 94 39**

• **AVOCAT** : Me Adjalian vous reçoit sur rendez-vous à l'Espace culturel Alain-Poher, un mercredi matin (dès 9h30) par mois.

• **MISSION LOCALE (EMPLOI, FORMATION)** Sur rendez-vous en mairie. Renseignements et prise de rendez-vous : **01 49 61 33 59**

• **ÉCRIVAIN PUBLIC** : Jean Pouillet, écrivain public, vous reçoit gratuitement en mairie sur rendez-vous. Renseignements et prise de rendez-vous au CCAS : **01 49 61 33 60**

État civil

NAISSANCES *Bienvenue aux bébés*

Novembre : Adam LAIEB.
Chemseddine CHAKLOUTE.
Kylian PETRUSZCZENKO.
Assya NAMOUNE. Alicia LONCLE.
Romane GOUPILLEAU.
Kaïn DORVEAUX.

Décembre : Gabriel RIDUET.
Mouna MEGUEHOUT.
Sokhona TRAORÉ. Elias NADRI.

MARIAGES *Félicitations aux marié(e)s*

Décembre: Marc DESCHAMPS et Sandrine PANIEL

DÉCÈS *Nos condoléances aux proches.*

Novembre : Jean OSSOLA.
André POULOT.
Germaine PLEYBERT veuve DELZOR.
Charles GRESSER.
Ana Da Conceiçao DE AMORIN OLIVEIRA.
Paulette LESNE.

AGENDA

Espace culturel Alain-Poher
Infos et réservations
01 45 97 53 11
ecap@ville-ablonsurseine.fr

Vendredi 6 janvier
Cérémonie des voeux du Maire
Espace culturel Alain-Poher - À partir de 18h30

Vendredi 13 janvier
Cinéma AICA
Espace culturel Alain-Poher, salle Chaplin
+ infos www.aica.fr

Vendredi 13 janvier
Soirée blues
Concert - Espace culturel Alain-Poher - 20h30

Du 14 au 27 janvier
Les minipéripéties
Expo photo - Espace culturel Alain-Poher
Entrée libre aux heures d'ouverture

Vendredi 27 janvier
Le bourgeois gentilhomme
Théâtre - Espace culturel Alain-Poher - 20h30
tout public - tarif : 10/8/3 €

Vendredi 3 février
Cinéma AICA
Espace culturel Alain-Poher, salle Chaplin
+ infos www.aica.fr

Du 30 janvier au 4 février
Exposition ALICE
Espace culturel Alain-Poher
Entrée libre aux heures d'ouverture

Du 20 au 28 février
Exposition Arts passion
Espace culturel Alain-Poher
Entrée libre aux heures d'ouverture

Dimanche 26 février
Pierre et le loup
Conte musical familial - Espace culturel Alain-Poher - 16h - tout public - tarif : 7 €

+ d'infos sur les manifestations
➔ www.ablon-sur-seine.fr/Agenda

Associations/commerçants : pour nous faire part d'un événement à diffuser dans le journal, contacter le service communication : webmail@ville-ablonsurseine.fr

ABLON-SUR-SEINE PRÉSENTE

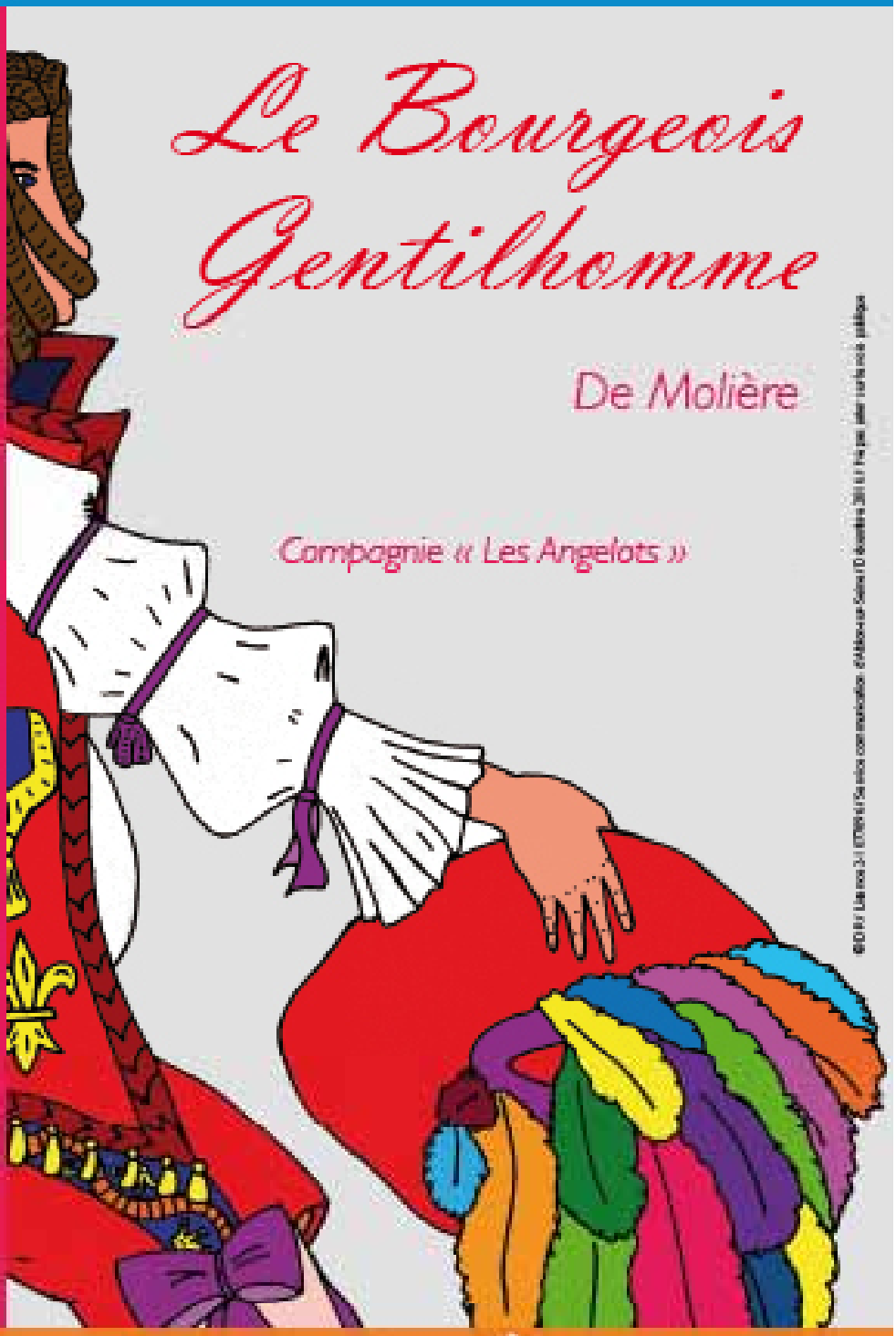

Le Bourgeois Gentilhomme

De Molière

Compagnie « Les Angelots »

Mise en scène :

Esméralda Marzo

Avec :

Laurent Navarro
Marielle Robert
Lydia Chalumeau
Vincent Duviau
Philippe Koehl
Martine Lefevre
Laura Holodyszyn
Thomas Nuti
Amandine Bonetto

www.compagnie-les-angelots.com
www.facebook.com/legroupedumardi

VENDREDI 27 JANVIER À 20H30

SALLE CHARLIE-CHAPLIN - ESPACE CULTUREL ALAIN-POHER

RÉSERVATIONS : 01 45 97 53 11 – ECAP@VILLE-ABLONSURSEINE.FR
ESPACE CULTUREL ALAIN-POHER, 7 AVENUE AUGUSTE DURU, ABLON
TARIF : 10 / 8 / 3€. À PARTIR DE 8 ANS.